



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ACNUSA**

AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES

## **LES ASSISES DE L'AVIATION 2021**

*Toulouse, le 18 septembre 2021*

Gilles Leblanc, Président de l'ACNUSA



Gilles Leblanc



Julie Vallet



Jean-Marie Durand



Valérie Rozec



Agnès Brion Ducoux



Philippe Guivarc'h



Nadine Allemand



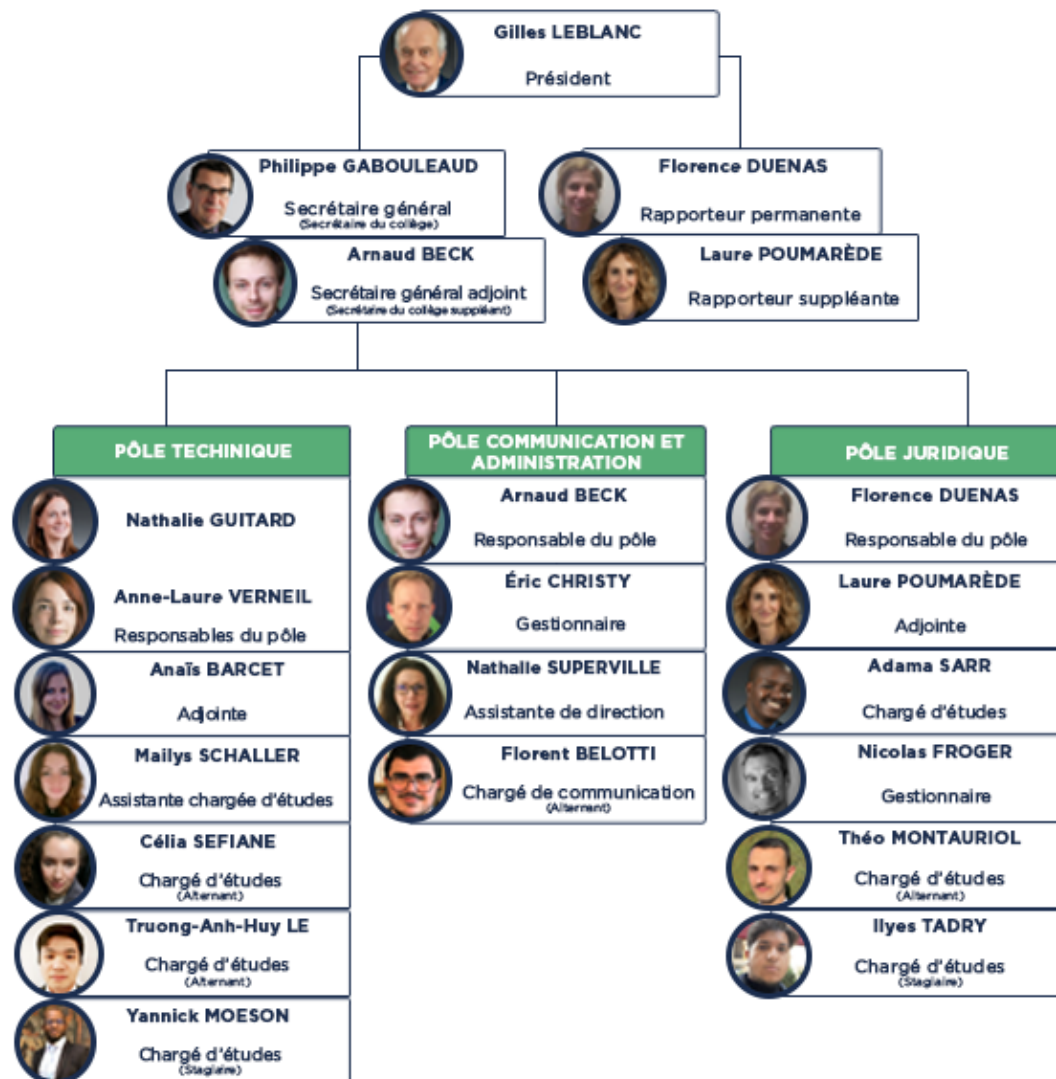
Francis Truchetet



Lise Driencourt



Philippe Cannard



## 3 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

### 1. NORMATIVE

- *Applicable aux indicateurs, systèmes de mesures et de visualisation des trajectoires*
  - ✓ Faciliter la production de données techniques et scientifiques
  - ✓ Assurer l'accessibilité des données à toutes les parties
  - ✓ Connaître les sources et leurs impacts pour réduire les émissions (sonores et atmosphériques)

## 3 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

### 2. CONSULTATIVE

#### ❑ *Consultation obligatoire*

- ✓ Sur un certain nombre de plans et programmes locaux
- ✓ Sur les projets de modification de trajectoire
- ✓ Sur les projets de textes réglementaires portant restriction d'exploitation des aéroports

#### ❑ *Saisine possible par les acteurs concernés (ministres, collectivités territoriales, associations, etc.)*

- ✓ Avis et recommandations sur toute question relative aux nuisances environnementales générées par les transports aériens sur et autour des aéroports

3 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

**3. POUVOIR DE SANCTION**

- ❑ *Pour les infractions aux règles environnementales édictées par arrêtés ministériels*
- ✓ Poursuites engagées par les agents de l'État assermentés et commissionnés à cet effet
- ✓ Procédure contradictoire conduite par le magistrat détaché auprès de l'Autorité comme rapporteur permanent
- ✓ Rapport à charge et à décharge présenté devant le collège qui prononce, le cas échéant, des amendes d'un montant pouvant atteindre 1 500 € pour une personne physique et 20 000 € pour une personne morale (40 000 € pour certains types de manquement)

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

**FAVORISER UN DIALOGUE LOCAL CONSTRUCTIF ENTRE LES PARTIES**

- ✓ Œuvrer pour un dialogue entre l'administration et les différentes parties visant à créer les conditions d'activités aéroportuaires respectueuses de la santé et de l'environnement des populations les plus impactées par ces activités
- ✓ Accompagner les compagnies aériennes pour la prévention des risques d'infraction

**PUBLIER DES RECOMMANDATIONS ET ASSURER LE SUIVI DE LEUR MISE EN ŒUVRE**

- ✓ Pour respecter nos engagements internationaux, communautaires, nationaux et locaux en matière de bruit, qualité de l'air, climat

UNE ACTION QUI PORTE SES FRUITS

LA PLUPART DES RECOMMANDATIONS SONT MISES EN ŒUVRE AU BOUT DE 10 ANS

- ✓ La moitié d'entre-elles le sont au bout de 5 ans
- ✓ L'excès de centralisation ralentit la mobilisation des communautés aéroportuaires (développement des bonnes politiques, mise au point de règles, prévention des risques de manquement)



## RECOMMANDATIONS DU RAPPORT 2021

### PROTECTION DE LA NUIT

- ✓ Mise en place d'un observatoire national des mouvements de nuit pour aider les aéroports et les compagnies aériennes

### MODERNISER LES CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

- ✓ Renforcer les missions de police de l'environnement sur et autour des aéroports
- ✓ Moderniser l'exercice des pouvoirs de sanction
- ✓ Mener à bien les études d'approche équilibrée pour chaque aéroport afin d'actualiser les arrêtés ministériels portant restriction d'exploitation

### METTRE À PROFIT LE DÉVELOPPEMENT DE LA NAVIGATION SATELLITAIRE

- ✓ Optimiser les procédures d'approche et de décollage, et associer des valeurs de protection environnementale limitant les marges de tolérance par rapport aux trajectoires nominales

3 FOCUS

AVIATION LÉGÈRE

AVIATION D'AFFAIRES

HÉLICOPTÈRE (tourisme et transport)

- Demande d'évaluation de la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires sur les territoires les plus sensibles

[Lien ver le rapport annuel de l'Autorité](#)

LA CRISE SANITAIRE A PROVOQUÉ UN EFFONDREMENT DES TRAFICS

LA RECONQUÊTE DE LA CONFIANCE DES POPULATIONS PASSERA PAR DES RÉSULTATS MESURABLES SUR ET AUTOUR DE CHACUN DES AÉROPORTS ET AÉRODROMES

- ✓ Moins de bruit
- ✓ Moins de pollution atmosphérique
- ✓ Moins d'émission de gaz à effet de serre

LES ENGAGEMENTS À 10/20/30 ANS NE SUFFIRONT PAS À RETABLIR LA CONFIANCE

LES GRANDS INDUSTRIELS ET DIRIGEANTS POLITIQUES ONT MULTIPLIÉ LES ENGAGEMENTS...

- ✓ Pour réduire l'impact des activités aéroportuaires sur le climat
- ✓ Pour réduire l'impact des activités sur la santé (bruit, qualité de l'air)

... MAIS ILS SONT MALHEUREUSEMENT INSUFFISANTS

- ✓ Les engagements des dirigeants sont entendus mais les populations n'ont plus confiance en leurs paroles
- ✓ La confiance ne pourra être renouvelée qu'avec des résultats concrets, tangibles et mesurables localement

LES PRINCIPAUX ENJEUX LOCAUX IDENTIFIÉS PAR L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE

- ✓ La protection contre les nuisances nocturnes
- ✓ La réduction des émissions sonores et atmosphériques lors des opérations au sol
- ✓ La qualité environnementale des procédures opérationnelles de navigation aérienne et le respect des trajectoires optimisées
- ✓ La réduction du nombre de personnes exposées à des valeurs supérieures aux seuils préconisés par l'OMS et repris par l'UE
- ✓ La mise en œuvre des programmes d'insonorisation et des mesures de compensation
- ✓ La préservation de la biodiversité sur et autour des aéroports et aérodromes





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**ACNUSA**

AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**